



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 17755

## Texte de la question

M. Pierre Morange souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les difficultés auxquelles sont quotidiennement confrontés les parents d'enfants et d'adultes polyhandicapés. Alors que le Président de la République a voulu hisser l'intégration des personnes handicapées au rang de chantier prioritaire de son quinquennat, plusieurs séries de mesures particulières ont déjà été prises en faveur de l'insertion sociale des handicapés, d'une part, et de l'intégration scolaire des jeunes handicapés, d'autre part. Cependant, au-delà de l'effort fourni en matière de capacité d'accueil des enfants, adolescents et adultes polyhandicapés - augmentation du nombre de places dans les maisons d'accueil spécialisées (MAS) et les foyers d'accueil médicalisés (FAM) - il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre pour compléter le dispositif en place, répondre aux besoins non satisfaits et, en définitive, soutenir moralement les parents concernés.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morange](#)

**Circonscription :** Yvelines (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17755

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 mai 2003, page 3451